

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 683 Arrête n°683 du 2 juillet 1938.

n° 683

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

27 décembre 1938

Numéro JO

n° 500 du 31/07/1938

Date du numéro

31 juillet 1938

TEXTE INTÉGRAL

Les dispositions de l'arrêté n° 939 en date du 22 septembre 1937, ont annulées et remplacées par les suivantes : M. Alemant (Pierre), administrateur des colonies, est nommé chef du service du travail et inspecteur du travail.